



ATELIER CIRCULAIRE

MTL • 1982

CENTRE D'ARTS IMPRIMÉS

BOURSE POUR LA RELÈVE DES ARTS IMPRIMÉS

DESCRIPTION

La bourse offre une résidence artistique de 12 mois (d'avril 2019 à mars 2020) à un artiste de la relève montréalaise pour la réalisation d'un projet à l'Atelier Circulaire. Nous souhaitons permettre à cet artiste d'intégrer la communauté d'artistes de l'AC.

Cette résidence offrira à l'artiste sélectionné l'accès à un atelier d'estampe professionnel, lui permettant de développer et de créer un projet artistique avec de l'assistance technique.

* Notez que la résidence n'est pas conçue comme une bourse de subsistance ou de soutien de dépenses personnelles.

Ce que la bourse offre à l'artiste :

- Forfait de travail en atelier de 12 mois (valeur de 1182 \$);
- 25 heures de coaching/formation/impression (valeur de 1018 \$);
- Crédit de 300 \$ au Magasin de matériel d'art imprimé de l'AC;
- Soutien technique gratuit lors de l'activité "Vendredis à l'atelier";
- Présentation et exposition du travail réalisé à la galerie des membres (située dans l'atelier de production);
- Participation à l'exposition "Salon des membres" à la galerie de l'AC;
- Diffusion et promotion de son travail par notre équipe de communication.

COMMENT PARTICIPER ?

ÉLIGIBILITÉ

- Être citoyen ou résident permanent canadien
- Être un artiste professionnel ou en voie de professionnalisation
- Agé de 40 ans et moins à la date limite de dépôt de candidature



ATELIER CIRCULAIRE

MTL • 1982

CENTRE D'ARTS IMPRIMÉS

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Pièce d'identité avec photographie et date de naissance (assurance-maladie, permis de conduire ou passeport)
- Curriculum vitæ
- Un court texte de démarche artistique générale de l'artiste
- Une description générale et technique du projet
- Portfolio comprenant 5 à 15 images (fichiers format JPEG, RVB et maximum d'environ 1024 x 768 pixels) (au besoin, une documentation vidéo ou sonore peut-être envoyée via des liens Vimeo, Youtube ou Soundcloud)
- Liste descriptive des œuvres (titre, année, technique et dimensions)

TRANSMETTRE SA CANDIDATURE

Par courriel :

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier à candidature@ateliercirculaire.org, avec l'objet Bourse pour la relève des arts imprimés.

Cette bourse est rendue possible grâce au soutien des philanthropes et amis de l'Atelier Circulaire qui souhaitent offrir cette bourse annuellement.

Date limite de soumission : 27 janvier 2019 (23h59)

Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation suite à l'envoi de votre dossier ou si vous rencontrez des problèmes à l'une des étapes de transmission de celui-ci, n'hésitez pas à nous contacter à communication@ateliercirculaire.org.